

Réf: Dossier N° : 9515

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS D'ELEVAGE » en abrégé «SODIPEL »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE CARREFOUR KOBAKRO,
14 BP 784 ABIDJAN 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Décembre 2014, et enregistrés au CEPICI le 10 Décembre 2014, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS D'ELEVAGE » en abrégé «SODIPEL ».

Objet: La distribution de produits d'élevage, d' aliment pour bétail et de tout ce qui se rapporte à l'élevage. Conseil auprès des opérateurs du secteur élevage. Elevage. Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l' objet social ou pouvant en faciliter l' extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE CARREFOUR KOBAKRO,
14 BP 784 ABIDJAN 14

GERANT: Monsieur KOUAME TAKI ANTOINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2014-B-25352 du 10/12/2014 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9291 du 10/12/2014

Pour Avis

Le CEPICI

